

VILLELONGUE DE LA SALANQUE

Approbation par DCM des 07/07/1986 et 27/12/1994
Révision approuvée par DCM du 19/12/2001
1^{ère} modification approuvée par DCM du 28/07/2003
annulée par TA le 01/03/2007
2^{ème} modification approuvée par DCM du 11/02/2008

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 6-2b

Plan des Servitudes
d'Utilité Publique

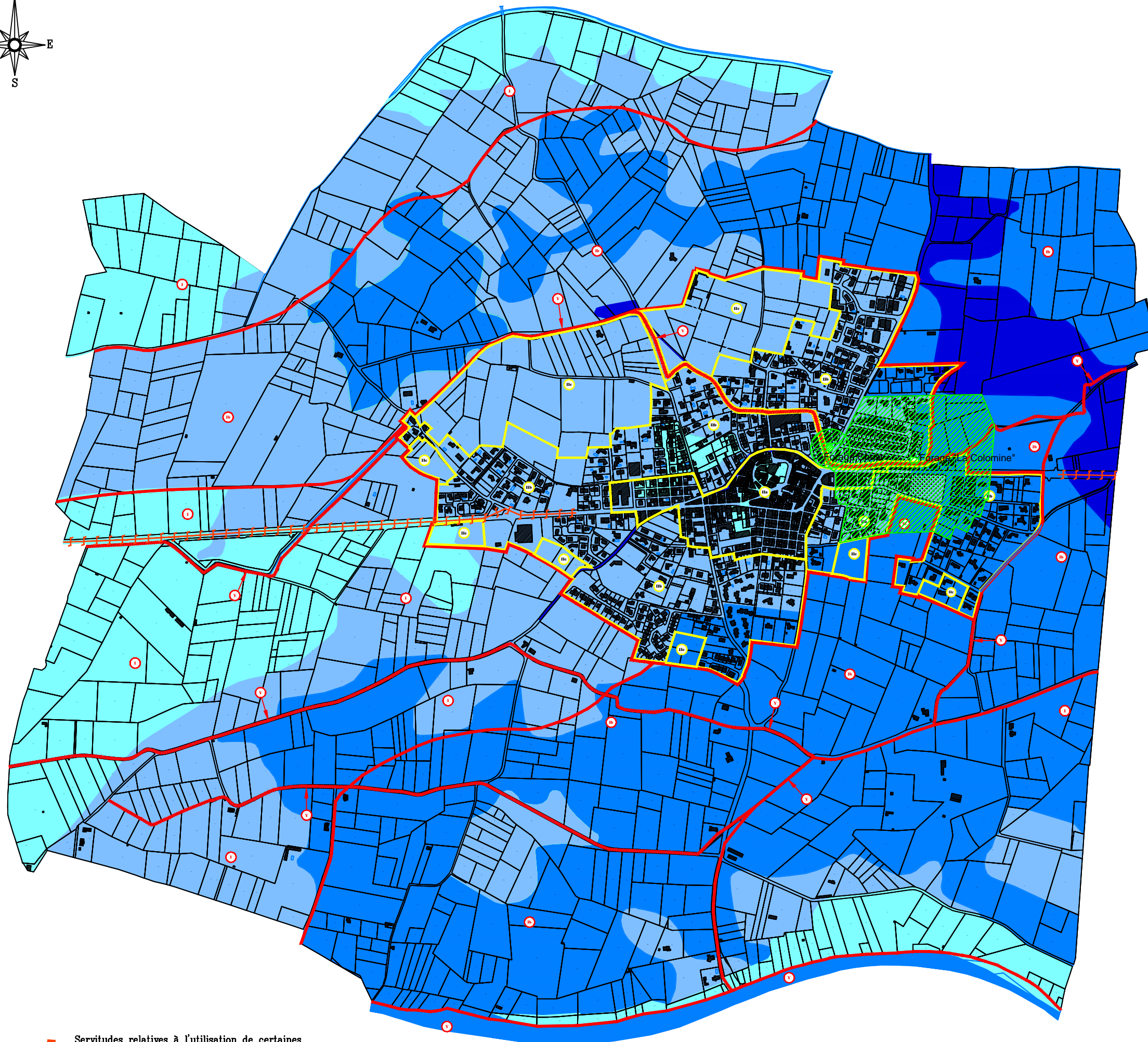
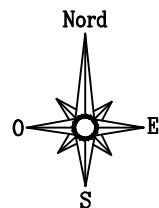
ECHELLE : 1/5000

Projet arrêté par dcm le :

Dossier approuvé

Etude pour l'Occupation des Sols

31, rue d'Aragon - 66500 RIA - SIRACH
Tél / Fax : 04.68.05.30.84
Email : cabinet.ecs@wanadoo.fr



Plan des Servitudes d'Utilité Publique du POS valant PLU mis à jour suivant l'arrêté préfectoral n°4117 / 2008 du 9 octobre 2008

Servitudes relatives aux Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPR) : PM1

ZONAGE REGLEMENTAIRE

X LIMITES ZONES POTENTIELLEMENT URBANISABLES AU TITRE DES RISQUES

U LIMITES ZONES NON URBANISABLES

I ZONES NON URBANISEES

Ia ZONE D'EXPANSION

Ib ZONE D'ECOULEMENT MAJEUR

II ZONES URBANISEES OU URBANISABLES

IIa CENTRE URBAIN EN TOTALITE BATI

IIb PERIMETRE URBANISE HORS CENTRE URBAIN

IIc ZONE D'EXTENSION DE L'URBANISATION

Y LITS MINEURS

Hauteurs de submersion

Light Blue Hauteur inférieure à 0,50 m.

Medium Blue Hauteur comprise entre 0,50 et 1m.

Dark Blue Hauteur comprise entre 1 et 1,50m.

Very Dark Blue Hauteur supérieure à 1,50m.

Servitude relative à la conservation du patrimoine naturel des eaux potables : AS1



Captage d'eau potable public

Périmètre de protection rapprochée



Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements de télécommunication attachés aux réseaux de télécommunication : PT3